

Le 3 août 2020

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 3 août 2020 à 19 h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : Jean Leboeuf, Robert Deschamps, Robert Young, François Reid, Ron Stewart, et Barbara Bellingham, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCE

Aucune

20-08-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le sujet suivant :

17 b) ouverture parc municipaux

20-08-02

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Jean Leboeuf, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 6 juillet 2020, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen questionne les membres du conseil.

- Ajout lumière de rue sur la rue Kemp

20-08-03

LUMIÈRE DE RUE- RUE KEMP

Malgré le fait que l'information/documentation utile n'a pas été communiquée aux membres du conseil préalablement, l'ensemble de ces derniers consent à l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour et à sa prise en considération;

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu que la municipalité installe une lumière de rue sur la rue Kemp.

PRÉSENTATION JENNIFER LAJOIE ET SYLVAIN DUSSAULT- PROJET "BILL'S BARN"-

Monsieur Sylvain Dussault et madame Jennifer Lajoie présentent leur projet de logements (5 ou 4 unités) adaptés pour la mobilité réduite. Il est convenu qu'un plan architectural sera présenté au conseil avant que toute procédure de modification de zonage ne soit envisagée.

20-08-04

COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN AOÛT 2020

Total des salaires : \$ 8 556.76

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

4120*	La Mutuelle des Municipalités du Québec	Franchise ND201085-30 rés. 20-08-08	1 000.00
4121	Avizo	Usine	1 338.31
4122	Axion		215.48
4123	Peter Beaucage	Gazons / juillet	935.61
4124	Bell Canada		557.54
4125*	Nicole Blinn	Remb.dép / masque ect. & reagent phosphate	104.33
4126*	Concassage Pelletier Inc.	28.87 tonnes de pierre	239.00
4127*	Constructo SE@O	Addenda (2) AO chemin Beartown	127.15
4128	Dépanneur Stanbridge East		131.23
4129*	Luke Girard	Coupe d'arbres (ch. Ridge et garage mun.)	2 328.24
4130	Hydro – Québec		1 641.27
4131*	Les Industries Eques du Canada Ltée	Clôture garage mun.	1 368.20
4132	Gestim inc.	Inspecteur	2 182.34
4133	Librairie Moderne	Biblio	674.89
4134	9166-2452 Québec inc. (Nopac)		8 556.31
4135	P.A. le Riverain-Bedford	S.I.	83.82
4136*	Sylvain Dussault et Jennifer Lajoie	Remb.camp de jour (2)	200.00
4137	Postes Canada	Média poste	116.34
4138*	St –Pierre	Transport de pierre	206.95
4139*	Tag Canada Inc.	Alun	1 988.84
4140	Telus Mobilité		226.76
4141*	Transport en vrac Giroux inc.	Transport de pierre	1 034.78
4142*	Maison de la famille des Frontières	Dons rés. # 20-08-13	300.00

20-08-05

ADOPTION RÈGLEMENT N° 406-1 – AMENDEMENT APPORTÉ À L'ANNEXE E DU RÈGLEMENT N° 406 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement ayant été donné à une assemblée antérieure, et après les délais nécessaires, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu d'adopter le Règlement N° 406-1 – concernant l'amendement apporté à l'annexe E du règlement 406 concernant la circulation et le stationnement.

20-08-06

APPEL D'OFFRES N° 20-001 POUR LE POMPAGE ET LE TRANSPORT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU QUE la Municipalité de Stanbridge East a fait un appel d'offres par invitation (Les Pompages West Brome inc. et Enviro 5 inc.) pour le pompage et le transport des boues, d'approximativement 175 fosses septiques entre le 10 août 2020 et le 31 octobre 2020;

ATTENDU QU' un (1) entrepreneur a fourni la soumission suivante;

Enviro 5 inc.:

Prix forfaitaire 245.50\$ par fosse septique
Total (x175 fosses) = 49 396.13\$ taxes compris

ATTENDU QUE la soumission faite par Enviro 5 inc. correspond en tous points aux exigences d'appel d'offres;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la soumission conforme, faite par Enviro 5 inc. au montant de 245.50\$, plus les taxes, par fosse septique.
- d'autoriser le maire, Greg Vaughan, et la directrice générale, Nicole Blinn, à signer un contrat avec Enviro 5 inc., pour et au nom de la municipalité, pour le pompage et le transport des boues de fosses septiques.

20-08-07

AUTORISATION DE CONCLUSION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE BEDFORD ET LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE la municipalité de Canton de Bedford et la municipalité de Stanbridge East désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec pour conclure une entente relative aux services de collectes des matières résiduelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyée par le conseiller François Reid, et résolu unanimement :

- Que ce conseil de la municipalité de Stanbridge East autorise la conclusion d'une entente relative aux services de collectes des matières résiduelles avec la municipalité de Canton de Bedford.
- Que le maire, Greg Vaughan et la directrice générale, Nicole Blinn sont autorisés à signer ladite entente.

20-08-08

MMQ –FRANCHISE-DOSSIER 201085-30

CONSIDÉRANT QUE la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) informe la municipalité qu'elle a disposé d'un sinistre pour la somme de 1 642.51\$ pour dommages matériels;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'assurance prévoit une franchise de 1 000\$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid et résolu d'autoriser le paiement de 1 000\$ relatif à la franchise à déboursier selon la police d'assurance souscrite auprès de la MMQ permettant ainsi la fermeture de ce dossier.

20-08-09

ÉVÉNEMENT LEVÉE DE FONDS-SERVICE INCENDIE DE STANBRIDGE EAST – BBQ AU VOLANT

CONSIDÉRANT QUE dû à la pandémie le BBQ des pompiers a dû être annulée;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie, Monsieur Todd Girard a remis au conseil un plan pour la tenue d'un BBQ au volant. L'évènement aura lieu le 5 septembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie assure la municipalité que toutes les directives du Gouvernement du Québec seront respectées;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu d'autoriser le service incendie de Stanbridge East à tenir leur évènement le samedi 5 septembre 2020. Vente de billets au 5, rue Academy, préparation et cueillette du poulet BBQ au 20, rue Academy (Salle Mémoire).

Il est recommandé par le conseil que les rues Academy et Saxe-Cornelle soit fermées avec des pompiers sur place pour contrôler la circulation et que la circulation soit en sens unique seulement.

20-08-10

AUTORISATION SIGNATAIRE- ADDENDUM À LA CONVENTION D'AFFILIATION AU CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA MONTÉRÉGIE INC.

ATTENDU QUE la municipalité a signé une convention pour son affiliation avec le CRSBP Montérégie le 7 mars 2003;

ATTENDU QUE l'article 7.8 de la convention mentionne "que toute modification à cette convention ou renonciation à un droit en découlant sera sans effet si elle n'est explicite et constatée par un écrit signé par les parties";

ATTENDU QUE le CRSBP Montérégie veut mettre en place un service de paiement à distance des différents frais qu'ont à payer les usagers des bibliothèques de ses municipalités membres et dont les données font partie de la banque de données principale du CRSBP Montérégie;

ATTENDU QUE le CRSBP Montérégie ne facturera pas de frais supplémentaires à la municipalité pour l'ajout de ce service;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par la conseiller Robert Deschamps et résolu d'accepter l'addendum soumis par le CRSBP Montérégie et d'autoriser le maire, Greg Vaughan et la directrice générale, secrétaire-trésorière, Nicole Blinn, à signer pour et au nom de la municipalité de Stanbridge East, l' addendum.

20-08-11

APPUIE – PROJET DE CONSERVATION DE LA TOURBIÈRE BOISÉE ENTRE SAINT-IGNACE DE STANBRIDGE ET STANBRIDGE EAST – DURA -CLUB

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que la municipalité de Stanbridge East appuie le Dura-club dans leur projet de conservation de la tourbière Boisée entre Saint-Ignace de Stanbridge et Stanbridge East.

20-08-12

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES OBVBM ET NOMINATION PERSONNE DÉLÉGUÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT l'invitation à assemblée générale annuelle de l'OBVBM, qui se tiendra exceptionnellement au mois d'octobre 2020, par vidéoconférence, en raison de la situation sanitaire actuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf et résolu;

- QUE ce conseil renouvelle son adhésion 2020-2021 à l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi;
- QUE ce conseil mandate le conseiller François Reid, comme représentant de la Municipalité;

20-08-13

DEMANDE DE FINANCEMENT SERVICES PRIORITAIRES AUX FAMILLES – COVID-19 – MAISON DE LA FAMILLE DES FRONTIÈRES

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu de contribuer un montant de 300\$ à la Maison de la Famille des Frontières pour contribuer à maintenir un filet social préventif pour de nombreuses familles de la municipalité de Stanbridge East dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

20-08-14

OFFRE DE SERVICE- CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX – RÉFECTION CHEMIN BEARTOWN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit mandater un laboratoire afin d'effectuer le contrôle de la qualité des matériaux utilisés pour les travaux de réfection du chemin Beartown;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) firmes ont fournis les soumissions suivantes;

Les services EXP inc:

Montant total de l'estimation (avant taxes) : **8 970.00\$**

Laboratoires de la Montérégie inc.:

Montant total de l'estimation (avant taxes) : **6 880.00\$**

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu :

- Que ce conseil accepte la soumission la plus basse conforme, faite par Laboratoires de la Montérégie inc. pour un montant total de 7 910.28\$ incluant les taxes applicables pour le service de contrôle qualitatif des matériaux pour la réfection du chemin Beartown.

20-08-15 **ÉVAPORATEURS- UNITÉS THERMOPOMPE- CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que la municipalité accepte la soumission (#2686) de R.C.C.T. inc en date du 30 juillet 2020 pour un montant de 1 800\$ + tx, (selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 30 juillet 2020).

20-08-16 **RÉOUVERTURE MODULE DE JEUX – PARC MUNICIPALE**

Malgré le fait que l'information/documentation utile n'a pas été communiquée aux membres du conseil ou à la direction préalablement, l'ensemble de ces derniers consent à l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour et à sa prise en considération;

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu que la municipalité ouvre l'aire de jeux au parc municipale. Il est convenu par ce conseil que les modules de jeux ne seront pas désinfectés, malgré les recommandations préventives.

20-08-17 **FIBRE DE TERRAIN DE JEUX – PARC MUNICIPALE**

Malgré le fait que l'information/documentation utile n'a pas été communiquée aux membres du conseil préalablement, l'ensemble de ces derniers consent à l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour et à sa prise en considération;

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf et résolu de mettre un (1) voyage de copeaux de bois (fibre de terrain de jeux) dans l'aire de jeux au parc municipale.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h17.

Nicole Blinn, Directrice générale

Greg Vaughan, Maire